

COMMUNE D'ASSESE

BUDGET PARTICIPATIF – 2021

ANNEXE 2 – FORMULAIRE DE CANDIDATURE A COMPLETER

→ VOUS RENTREZ VOTRE DEMANDE AU NOM D'UNE PERSONNE MORALE AYANT LA FORME JURIDIQUE (indiquez laquelle).

REMPLEISSEZ LE CADRE CI-DESSOUS.

Nom : Fabrique d'église du Socie Coen

Adresse : Rue des Foudis Jmes, 16
5336 Couvrie

COORDONNÉES DE LA PERSONNE REPRÉSENTANT VALABLEMENT L'ASSOCIATION :

Nom et prénom : HUBERTO leon

Adresse : 5336 Couvrie, 13

Mail : hubert.leon@guad.com

Téléphone : 0494476104

DOCUMENT À ANNEXER :

- PV de l'instance décisionnelle marquant la volonté d'introduire cette candidature.

Date et signature :

Province de Namur
Diocèse de Namur
Commune de Assesse
Fabrique d'église du Sacré-Coeur de Trieu-Courrière

Registre aux délibérations du Conseil de Fabrique d'église

Séance extraordinaire du 16 septembre 2021

Présents :

Léon Hubert (Président)
Pol Mélot (Secrétaire)
Sylvie Maron (Trésorier)
Pierre Maniquet (Membre)
Philippe Garnier (Membre)

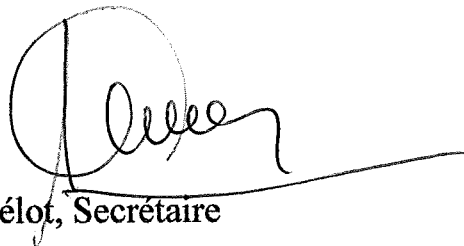
Excusé :

Paul-Bernard Lesuisse (Echevin)

Concerne : aménagement du site de la chapelle Saint-Joseph, rue du Fresnois à Trieu-Courrière.

A l'unanimité, le CF décide de concourir au premier « Budget participatif » mis en œuvre par la commune d'Assesse.

Pol Mélot se chargera de l'élaboration du projet qui sera présenté aux membres du CF avant d'être déposé pour le 12 octobre au plus tard.



Pol Mélot, Secrétaire

2.

→ VOUS RENTREZ VOTRE DEMANDE AU NOM D'UNE ASSOCIATION DE FAIT OU D'UN GROUPEMENT DE CITOYENS.

REMPLEZ LE CADRE CI-DESSOUS.

COORDONNÉES DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE POUR LE PROJET :

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

PERSONNES SOUTENANT LE PROJET (MINIMUM 5 PERSONNES) :

	NOM - PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			

...			
-----	--	--	--

→ RÉPONDEZ DE LA FAÇON LA PLUS COMPLÈTE ET LA PLUS PRÉCISE AUX QUESTIONS SUIVANTES.

1. Décrivez en quelques mots votre projet et quels sont ses objectifs ?

Réaliser l'aménagement du site de la Chapelle Saint Joseph rue du Presbytère à Sive Arnier.

Objectif : délimitation du site, plantation d'arbres, placement d'un banc, d'un panneau didactique, ...

2. En quoi votre projet s'inscrit-il dans les objectifs du Programme communal de développement rural de la commune ? (Voir annexe 1 du règlement)

Projet localisé au sein des projets du PCDR :

- Projet n° 1 : Création de liaisons communales de voies lentes - Phase 1

- Projet n° 2 : Renovation et mise en valeur du petit patrimoine populaire.

3. Quels effets d'intérêt général sont attendus pour la population via la réalisation de votre projet ?

- Sauvegarde & valorisation du patrimoine

- Engagement environnemental : faire un lieu de verdure d'un site jusqu'alors délaissé par des plantes invasives.

- Contribuer aux personnes à faire une halte dans un environnement agréable.

c. Estimez le coût pour les différents investissements et/ou les achats de matériel (maximum % du montant total de l'enveloppe annuelle prévue).

Chaque investissement ou/et chaque achat doivent être estimés.

(Cette étape étant parfois difficile à compléter, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale pour vous faire aider).

Complétez le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT OU MATÉRIEL À ACHETER	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Aménagement du site			5.710,49 (cf devis)
Banc	1		400 (cf devis)
Tableau didactique (1,00 x 1,60)			859,51 (Estimation)

LE COÛT TOTAL DU PROJET EST ESTIMÉ À (TVAC) : 7.000,00 €

Remarque : Compte tenu du dépassement budgétaire, certains postes sont revus ou supprimés

d. Décrivez les mesures pour la durabilité du projet.

d) durabilité du projet :

- Au niveau social :

De tels aménagements et espaces favoriseront la rencontre, la mixité sociale, assureront le bien-être de la population.

- Au niveau économique :

La promotion, la mise en valeur du patrimoine, le renforcement des réseaux de promenades contribueront au développement d'un tourisme doux, soutien de l'économie locale.

- Au niveau environnemental :

Ces aménagements mettront en valeur le paysage de la commune, patrimoine qu'il est indispensable de prendre en compte et de protéger.

De plus, les aménagements végétalisés permettent de renforcer la biodiversité sur le site et de perméabiliser d'avantage les sols.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

e. Le projet sera réalisé par :

Cochez la case qui correspond si vous avez la personnalité juridique. Pour les candidats n'ayant pas la personnalité juridique, le projet sera d'office concrétisé par la Commune

- La commune
- Par nous, porteur de projet

5. Avez-vous des remarques, des précisions que vous souhaitez mentionner ?

.....
 Ce projet est une esquisse et il pourrait être
 amélioré en collaboration avec les services
 de l'administration communale.

4. Description du projet

a. Quelle est la localisation du projet ?

(Cette étape étant parfois difficile à compléter, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale afin de vous faire aider et de vérifier que la localisation de votre projet répond bien aux critères de l'article 4 du règlement.)

Rue du Français à Trieu. Courrière, Chapelle
Saint-Jacques
(En annexe : Photos du site)
Cinquantenaire

b. Décrivez les investissements ou/et les dépenses matérielles souhaités.

- Pose d'une clôture en Pliostopline (délimitation du site)
- Plantation d'arbres
- Uniquement du terre-plein
- Pose d'un banc, d'un panneau didactique, ...

